La présente certifie que Nancy Cleman a assisté à la conférence offerte par l'Association canadienne du droit des technologies intitulée :

2022 CAN-TECH Law Fall Conference - DATA DISRUPTION: Managing Changes in Data, Technology and Law

Dispensateur : l'Association Canadienne du Droit de la Technologie

Durée de l'activité: 19.5 heures

Date: November 2-3, 2022

N.B. Veuillez noter que, dans le cadre de la formation continue obligatoire exigée par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec, le participant choisit les activités de formation qui ont un lien avec l'exercice de sa profession et qui répondent le mieux à ses besoins. Il appartient au participant de déclarer ses heures de formation; le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec se réservent le droit de retirer une activité de formation au dossier du participant si elle ne répond pas aux objectifs de leurs règlements respectifs, la reconnaissance du dispensateur n'étant plus requise.

Veuillez conserver cette attestation pour fins de vérifications auprès de vos ordres professionnels respectifs.

Pour toutes informations concernant la déclaration et la reconnaissance d'activités de formation continue, veuillez vous adresser directement auprès des ordres professionnels concernés.